



Syndicat National des Personnels de Santé Environnementale
Union Nationale des Syndicats Autonomes

COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS
DES ADJOINTS SANITAIRES
JEUDI 21 MARS 2019

La CAP était présidée par Mme METZEN, adjointe au sous-directeur.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL POUR SYNAPSE

AdS principal 2^{ème} classe : Raphaël GALAOR (ARS OI)

AdS principal 2^{ème} classe : Giovanni CARPIN-CARTAN (ARS OI)

Lecture préalable d'une déclaration d'une déclaration de SYNAPSE jointe au présent compte rendu.

Réponses de l'administration :

- La DRH ministérielle a précisé qu'elle n'avait enregistré aucune demande de mobilité à ce jour.
- Les demandes de mutation seront traitées « au fil de l'eau ».

ORDRE DU JOUR

Point n°1 : Approbation du règlement intérieur.

Désignation des représentants à la commission de réforme :

Pour SYNAPSE : Giovanni CARPIN-CARTAN (suppléant)

Point n°2 : Information du procès-verbal de la CAP du 24 octobre 2018.

Point n°3 : Questions diverses.

Vos représentants SYNAPSE :
Raphaël GALAOR et Giovanni CARPIN-CARTAN.